

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00907

Numéro SIREN : 492 937 438

Nom ou dénomination : 2.A

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006633


Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	438 000		438 000	324 000
Chiffre d'affaires net	438 000		438 000	324 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 973	6 422
Autres produits			4	3
Total produits d'exploitation (I)			446 977	330 425
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			114 696	78 439
Impôts, taxes et versements assimilés			6 132	3 944
Salaires et traitements			212 075	165 496
Charges sociales			55 289	46 565
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 155	16 139
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5	1
Total charges d'exploitation (II)			410 352	310 583
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 624	19 842
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				60 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				60 000
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 570	5 159
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 570	5 159
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 570	54 841
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			32 054	74 684

CERTIFIÉ CONFORME

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 928	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 928	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	477	2 534
Sur opérations en capital	3 835	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 312	2 534
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	616	-2 534
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	451 904	390 425
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	419 234	318 276
BENEFICE OU PERTE	32 670	72 150
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 227	14 100	2 126	6 217
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	98 534	45 492	53 042	47 545
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	951 031		951 031	951 031
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 345		1 345	2 645
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 067 137	59 593	1 007 544	1 007 438
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	132 000		132 000	
Autres créances	47 890		47 890	99 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				12 983
Charges constatées d'avance (3)	165		165	897
TOTAL ACTIF CIRCULANT	180 055		180 055	112 921
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 247 191	59 593	1 187 599	1 120 359
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	281 350	281 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	290 650	290 650
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 135	28 135
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	69 396	57 246
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 670	72 150
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	702 201	729 531
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	181 044	208 910
Emprunts et dettes financières diverses (3)	143 866	122 306
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 651	22 801
Dettes fiscales et sociales	19 343	35 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	121 495	1 780
Produits constatés d'avance (1)	3 000	
TOTAL DETTES	485 398	390 829
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 187 599	1 120 359
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 598	160 886
(1) Dont à moins d'un an (a)	361 800	229 943
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 455	182
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 187 599 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 32 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 227			16 227
Immobilisations incorporelles	16 227			16 227
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 094	3 527		5 621
- Matériel de transport	70 227	22 101	18 655	73 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 473	1 768		19 240
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	89 794	27 396	18 655	98 534
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	951 031			951 031
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 645	200	1 500	1 345
Immobilisations financières	953 676	200	1 500	952 376
ACTIF IMMOBILISE	1 059 696	27 596	20 155	1 067 137

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		27 396	200	27 596
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		27 396	200	27 596
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 655	1 500	20 155
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 655	1 500	20 155

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL BESSET 07100 ANNONAY	7 500	241 782	100,00	-37 529
EURL ARMANDO ALVES 42270 ST PRIEST EN JAREZ	30 000	1 148 735	100,00	137 717
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	951 031	951 031	1 490		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 010	4 091		14 100
Immobilisations incorporelles	10 010	4 091		14 100
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	285	1 051		1 336
- Matériel de transport	31 496	14 760	14 821	31 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 468	2 254		12 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 248	18 065	14 821	45 492
ACTIF IMMOBILISE	52 258	22 155	14 821	59 593

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 400 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 345		1 345
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	132 000	132 000	
Autres	47 890	47 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	165	165	
Total	181 400	180 055	1 345
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	132 000
Total	132 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 281 350,00 euros décomposé en 5 627 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 398 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 455	5 455		
- à plus de 1 an à l'origine	175 589	51 991	123 598	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 651	16 651		
Dettes fiscales et sociales	19 343	19 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	265 360	265 360		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
Total	485 398	361 800	123 598	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 330			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 012			
(**) Dont envers les associés	143 866			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 134 496 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 287
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	1 929
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	95
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	988
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 260
Total	17 559

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	165		
Total	165		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	3 000		
Total	3 000		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 040 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS 2A est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2A. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2A		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6 RUE Léo Lagrange - ZA la Bargette 42270 ST PRIEST EN JAREZ		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 2 9 3 7 4 3 8 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 226	14 100	2 126
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	98 534	45 492	53 042
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	951 030		951 030
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 345		1 345	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 067 136	59 592	1 007 544	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	132 000		132 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	47 889		47 889
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	165		165	
	TOTAL (III)	CJ	CK	180 054		180 054	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 247 191	59 592	1 187 598	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2A		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 281 350)	DA	281 350		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	290 650		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	28 135		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	69 395		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 670		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	702 200	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	181 043		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	143 865		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 650		
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 343		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	121 494		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 000		
	TOTAL (IV)	EC	485 398		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 187 598		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	361 800			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 454			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	438 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	438 000
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	8 972
	Autres produits (1) (11)			FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	114 696
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	6 132
	Salaires et traitements*			FY	212 075
	Charges sociales (10)			FZ	55 288
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	22 155
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
Autres charges (12)			GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	410 352
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	36 624
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 570
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	4 570
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 570)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	32 053

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2A</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 927	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 927	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	477	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 834	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 311	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	616	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	451 904	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	419 234	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 670	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 972	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	89			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	388			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 834			
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 500		
Autres produits		427		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

2A

Société Par Actions Simplifiée au capital de 281 350.00 €

Siège social : 6 RUE Léo Lagrange - ZA la Bargette

42270 ST PRIEST EN JAREZ

492 937 438 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 AVRIL 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 32 670.05 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	32 670.05 €
- Des réserves disponibles d'un montant de	69 395.67 €

- Soit un bénéfice distribuable de	102 065.72 €
- Une somme de	60 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	10.66 €
- et le solde, soit	42 065.72 €
au compte "Autres réserves"	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	60 000.00 €
soit, par titre :	10.66 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	45 000.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	15 000.00 €

KAA

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :	60 000.00 €
soit, par titre :	10.66 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	45 000.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	15 000.00 €

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :	52 000.00 €
soit, par titre :	9.24 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	20 800.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	31 200.00 €

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA PRESIDENCE**





2.A

Société par actions simplifiée au capital social de 281 350 euros
6 rue Léo Lagrange
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

RCS : 492 937 438 SAINT-ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2019



Aliantis Saint-Etienne

Le Millénium

1, rue de la Presse - CS 20764

42951 Saint-Etienne Cedex 1

Tél. : +33 (0)4 77 91 23 91

Fax : +33 (0)4 77 91 23 99

st-etienne@aliantis.net

www.aliantis.net

Bien plus que des experts-comptables

SA au capital de 381 900 euros - FR 90 328 181 581 - 328 181 581 RCS Saint-Etienne

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2.A relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 951 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture. Dans le cadre de nos diligences d'audit, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation du poste « Immobilisations financières » figurant à l'actif du bilan de la société au 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité, et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

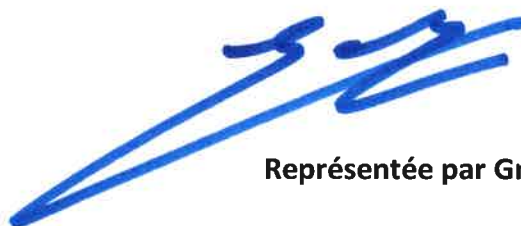
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 14 avril 2019

ALANTIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Représentée par Grégory JARRIGE

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	438 000		438 000	324 000
Chiffre d'affaires net	438 000		438 000	324 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 973	6 422
Autres produits			4	3
Total produits d'exploitation (I)			446 977	330 425
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			114 696	78 439
Impôts, taxes et versements assimilés			6 132	3 944
Salaires et traitements			212 075	165 496
Charges sociales			55 289	46 565
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 155	16 139
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5	1
Total charges d'exploitation (II)			410 352	310 583
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			38 624	19 842
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				60 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				60 000
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 570	5 159
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 570	5 159
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 570	54 841
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			32 054	74 684

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 928	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 928	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	477	2 534
Sur opérations en capital	3 835	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 312	2 534
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	616	-2 534
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	451 904	390 425
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	419 234	318 276
BENEFICE OU PERTE	32 670	72 150
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 227	14 100	2 126	6 217
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	98 534	45 492	53 042	47 545
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	951 031		951 031	951 031
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 345		1 345	2 645
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 067 137	59 593	1 007 544	1 007 438
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	132 000		132 000	
Autres créances	47 890		47 890	99 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				12 983
Charges constatées d'avance (3)	165		165	897
TOTAL ACTIF CIRCULANT	180 055		180 055	112 921
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 247 191	59 593	1 187 599	1 120 359
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	281 350	281 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	290 650	290 650
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 135	28 135
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	69 396	57 246
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 670	72 150
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	702 201	729 531
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	181 044	208 910
Emprunts et dettes financières diverses (3)	143 866	122 306
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 651	22 801
Dettes fiscales et sociales	19 343	35 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	121 495	1 780
Produits constatés d'avance (1)	3 000	
TOTAL DETTES	485 398	390 829
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 187 599	1 120 359
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 598	160 886
(1) Dont à moins d'un an (a)	361 800	229 943
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 455	182
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 187 599 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 227			16 227
Immobilisations incorporelles	16 227			16 227
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 094	3 527		5 621
- Matériel de transport	70 227	22 101	18 655	73 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 473	1 768		19 240
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	89 794	27 396	18 655	98 534
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	951 031			951 031
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 645	200	1 500	1 345
Immobilisations financières	953 676	200	1 500	952 376
ACTIF IMMOBILISE	1 059 696	27 596	20 155	1 067 137

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		27 396	200	27 596
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		27 396	200	27 596
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 655	1 500	20 155
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 655	1 500	20 155

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL BESSET 07100 ANNONAY	7 500	241 782	100,00	-37 529
EURL ARMANDO ALVES 42270 ST PRIEST EN JAREZ	30 000	1 148 735	100,00	137 717
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	951 031	951 031	1 490		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 010	4 091		14 100
Immobilisations incorporelles	10 010	4 091		14 100
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	285	1 051		1 336
- Matériel de transport	31 496	14 760	14 821	31 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 468	2 254		12 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 248	18 065	14 821	45 492
ACTIF IMMOBILISE	52 258	22 155	14 821	59 593

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 400 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 345		1 345
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	132 000	132 000	
Autres	47 890	47 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	165	165	
Total	181 400	180 055	1 345
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	132 000
Total	132 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 281 350,00 euros décomposé en 5 627 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 398 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 455	5 455		
- à plus de 1 an à l'origine	175 589	51 991	123 598	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 651	16 651		
Dettes fiscales et sociales	19 343	19 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	265 360	265 360		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
Total	485 398	361 800	123 598	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 330			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 012			
(**) Dont envers les associés	143 866			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 134 496 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 287
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	1 929
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	95
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	988
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 260
Total	17 559

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	165		
Total	165		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	3 000		
Total	3 000		

 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 040 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS 2A est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2A. Elle agit en qualité de tête de groupe.